

# Financement de l'économie

La baisse des taux directeurs de la BCE annoncée le 8 avril a permis une nouvelle détente des rendements à court terme. En revanche, les taux obligataires ont cessé de se replier dans la zone euro, notamment en raison de la vive tension observée outre-Atlantique. L'assouplissement des conditions de crédit s'est poursuivi et les agents privés ont continué de faire preuve d'un comportement d'endettement dynamique. La croissance de l'agrégat M3 s'est réduite depuis le début de l'année dans la zone euro mais continue d'être soutenue.

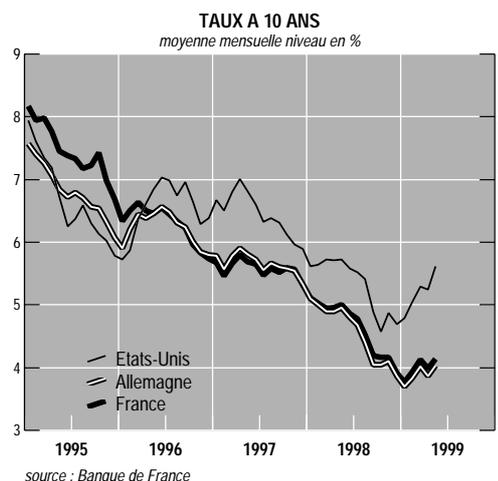
## La détente des rendements courts se poursuit

Le 8 avril 1999, la Banque Centrale Européenne a procédé à une réduction de ses trois taux directeurs (baisse du taux des principales opérations de refinancement de 0,5 point de 3% à 2,5%, détente du taux de prêt marginal de 1 point de 4,5% à 3,5%, réduction du taux de la facilité de dépôt de 0,5 point de 3% à 2,5%).

Ce desserrement de la politique monétaire dans la zone euro, d'une ampleur largement inattendue, a induit une détente des rendements courts, d'autant plus forte que les échéances sont rapprochées : le loyer de l'argent au jour le jour a cédé près de 0,5 point tandis que le taux Euribor à un an perdait moins de 0,2 point. Compte tenu de l'amplitude de cet assouplissement des conditions monétaires, les anticipations d'une nouvelle baisse des taux directeurs dans les mois à venir ont disparu, comme l'atteste l'égalité entre d'une part les taux implicites des contrats à terme Euribor 3 mois sur les échéances septembre et décembre prochains et d'autre part le taux à trois mois au comptant. Ce dernier a enregistré une forte baisse au cours des douze derniers mois puisqu'il s'est établi à 2,58% en mai 1999 contre 3,61% un an auparavant.

## La baisse des taux à long terme s'est interrompue

Dans la zone euro, la forte détente des rendements obligataires induite par la crise asiatique et ses effets sur les autres marchés émergents s'est interrompue même si cette évolution d'ensemble a recouvert des phases assez contrastées.



Le mouvement de "fuite vers la qualité" liée à la crise brésilienne ayant pris fin en janvier, les taux longs se sont redressés assez sensiblement en Europe. En premier lieu, cette évolution est liée à la forte tension des rendements obligataires à l'oeuvre aux États-Unis. La vigueur de la croissance et, plus récemment la résurgence de craintes d'apparition de tensions inflationnistes, ont contribué à alimenter des anticipations de resserrement monétaire outre-Atlantique. De manière secondaire, en février et mars, le rapatriement de capitaux japonais vers l'archipel, à l'approche de la clôture de l'année fiscale, a quelque peu pesé sur l'orientation des marchés obligataires européens et américain.

Le redressement des taux longs est cependant demeuré plus limité en Europe qu'aux États-Unis : entre décembre 1998 et mai 1999, le taux à 10 ans a gagné 0,2 point dans la zone euro et près de 1 point en Amérique. Cette tendance s'est poursuivie durant la première moitié du mois de juin. Ce relatif découplage des marchés obligataires de part et d'autre de l'Atlantique traduit la disparité des situations conjoncturelles qui a conduit, depuis le début de l'année, à des mesures de politique monétaire différentes dans les deux zones (assouplissement dans la zone euro contre statu quo aux États-Unis après l'assouplissement intervenu en fin d'année dernière) et alimente des anticipations contrastées (statu quo attendu dans la zone euro contre resserrement possible aux États-Unis).

## La baisse des actions de juillet à octobre 1998 est effacée

Entre juillet et octobre derniers, notamment sous l'effet des inquiétudes suscitées par l'impact de la crise des pays émergents sur la croissance européenne, les cours des actions ont assez fortement baissé, interrompant le fort mouvement de progression observé précédemment. L'indice Eurostoxx 50, qui regroupe les 50 entreprises ayant la plus grosse capitalisation boursière de la zone euro, a ainsi baissé de 23,8% au cours de cette période.

Ce mouvement s'est inversé depuis lors sous l'effet de facteurs variés. En premier lieu, l'orientation fortement haussière de la bourse américaine a, comme à l'accoutumée, exercé un effet d'entraînement sur les marchés d'actions européens. L'appréciation du dollar contre euro depuis l'entrée en phase III a par ailleurs tendu à soutenir les valeurs des entreprises orientées vers l'exportation et la vive remontée du prix du pétrole a favorisé l'appréciation des actions des entreprises du secteur. L'annonce ou la réalisation d'opérations de fusions-acquisitions ont également soutenu les cours. Plus ponctuellement, en fin d'année dernière, le rachat par certaines entreprises de leurs propres actions, compte tenu du bas niveau des cours, et en raison des risques de prise de contrôle, a contribué à ce redressement.

Au total, l'indice Eurostoxx et le CAC 40 gagnent respectivement 16,5% et 15,5% en mai par rapport à décembre dernier et 3,4% et 2,0% par rapport à juillet 1998.

## La progression de M3 reste soutenue dans la zone euro

Dans la zone euro, l'agrégat M3 a ralenti depuis le début de l'année, notamment sous l'effet d'une modération de la croissance des dépôts à vue, très vive en janvier. La progression de M3 est cependant demeurée plus soutenue que la valeur de référence retenue par la Banque Centrale Européenne (4,5%). Son glissement annuel s'est en effet établi en avril à 4,9% contre 5,6% en janvier.

Les dépôts à vue, qui représentent la part principale des encaisses de transactions (le reste est constitué par les billets et monnaies) ont eu tendance à ralentir en France comme dans le reste de la zone euro depuis janvier. Leur progression, encore assez forte, est en effet passée de respectivement +8,8% en France et +17,3% pour la zone euro en janvier 1999 à +4,8% et +13,5% en avril dernier. Le vif accroissement des dépôts à vue en début d'année semble, pour l'essentiel, imputable à un comportement de prudence et d'attentisme dans la gestion des trésoreries en euro en raison du passage à la monnaie unique.

Les comptes sur livrets -qui, au niveau européen, entrent dans la catégorie des dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois- ont

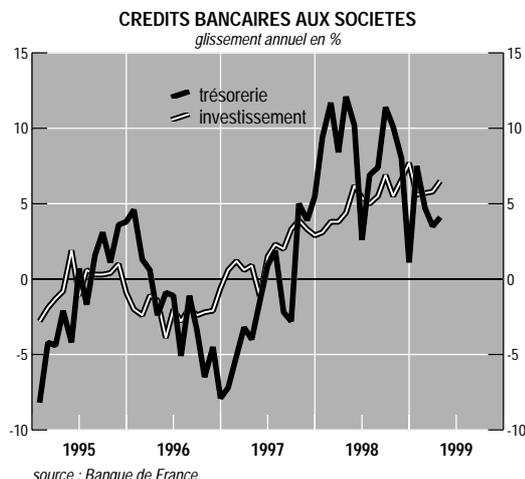
ralenti en France comme dans l'ensemble de la zone euro. Entre janvier et avril, leurs glissements annuels sont passés de, respectivement, 3,6% et 5,8% à 2,6% et 5,7%. Pour ce qui concerne la France, le tassement s'est amorcé au second semestre de 1998 à la suite de la baisse de la rémunération de la quasi-totalité des placements administrés.

La progression des titres d'OPCVM monétaires et des instruments du marché monétaire s'est établie en avril à 10,4% dans l'ensemble de la zone euro et à 11,2% en France contre respectivement 6,2% et 6,8% en janvier dernier.

## En France, la détente des conditions de crédit s'est poursuivie

Les conditions de crédit ont continué de se détendre au cours des trois premiers mois de l'année. S'agissant des particuliers, le coût des crédits immobiliers a baissé d'environ 0,25 point pour les opérations à taux fixe et est demeuré inchangé en ce qui concerne les opérations à taux variable. Une détente de l'ordre de 0,2 point est également intervenue pour les crédits de trésorerie de petits montants. En ce qui concerne les entreprises, le premier trimestre de l'année s'est soldé par une baisse de 0,15 point du coût des crédits à moyen et long terme et une diminution de 0,1 point des taux appliqués à certains crédits à court terme (escompte et trésorerie).

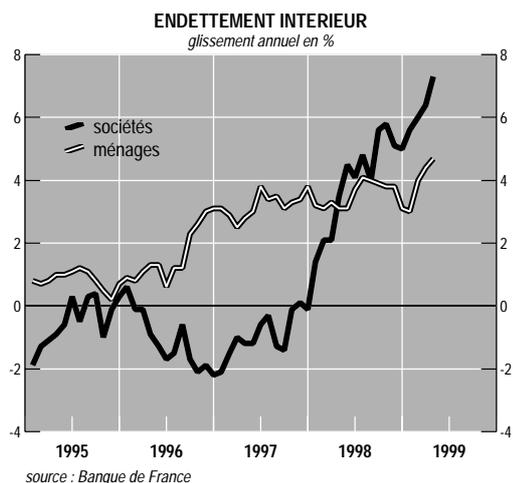
Au total, entre le premier trimestre de 1998 et le premier trimestre de 1999, la baisse du coût des crédits aux particuliers a atteint 0,5 point environ pour les crédits immobiliers à taux variables et 1,1 point pour ceux à taux fixes ainsi que pour les crédits de trésorerie. S'agissant des entreprises, la baisse est de 0,4 point pour les crédits d'escompte, 1,1 point pour les découverts et 0,6 point pour les crédits à moyen et long terme.



## Le dynamisme de l'endettement des agents privés se confirme

L'endettement intérieur des agents privés (ménages et sociétés) a continué à accélérer au début de l'année. Son glissement annuel s'est ainsi établi à 6,2% en avril 1999 contre 3,3% un an auparavant et 4,2% en décembre dernier. Cette évolution a tenu à la confirmation du dynamisme du recours à des sources de financements externes tant de la part des ménages que des entreprises.

S'agissant des ménages, la progression annuelle de l'endettement a été de 4,7% en avril contre 3,1% en fin d'année dernière. En s'en tenant aux données collectées auprès du système bancaire au sens strict, qui n'englobent pas la totalité des crédits enregistrés dans l'endettement intérieur, cette évolution recouvre notamment une accélération des crédits à l'habitat (6,5% en avril contre 5,6% en décembre) et des crédits de trésorerie (7,4% contre 5,8% en décembre). En ce qui concerne les entreprises,



l'endettement intérieur a progressé de 7,3% en avril 1999 (en glissement annuel) contre 3,5% un an auparavant et 5% en décembre dernier. ■

# Éléments du compte des administrations publiques

*Avertissement : le changement de base des comptes nationaux affecte les données du compte des administrations publiques (voir encadré) et, par suite, le contenu de cette fiche. On y rappelle les principaux éléments du compte des administrations publiques en 1998 dans la nouvelle base et, pour 1999, on se limite à rappeler les chiffres de la loi de finances.*

Le besoin de financement des administrations publiques a atteint 232,2 milliards de francs, soit 2,7% du PIB en 1998, après 3,0% en 1997.

Les recettes fiscales nettes de l'Etat après dégrèvements, remboursements et transferts ont progressé de 3,4%. Pour l'impôt sur le revenu, la progression atteint 5,4% en 1998 grâce au dynamisme des revenus perçus en 1997 et déclarés en 1998<sup>(1)</sup>. Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont crû de 6,7% en raison des bons résultats réalisés par les entreprises en 1997. Celles de la TVA augmentent en phase avec la consommation des ménages. La Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) a progressé de 4,4% sous l'effet du relèvement des taux, inscrit dans la loi de finances.

Les administrations publiques locales ont de nouveau dégagé une importante capacité de financement en 1998 (28,0 milliards de francs après 22,7 milliards en 1997).

Leurs recettes fiscales ont augmenté de 4,5%. Alors que les taux ne progressent que modérément, la croissance pour la fiscalité directe locale atteint +4,1% en 1998 grâce au dynamisme des assiettes : la taxe professionnelle a progressé de 4,0%, la taxe d'habitation de 3,7% et les taxes foncières de 4,7%. La fiscalité indirecte a également connu une croissance vive. Les droits de mutation à titre onéreux, notamment, augmentent de 12,9%, bénéficiant du dynamisme du marché immobilier.

En outre, les transferts en provenance des autres sous-secteurs des administrations publiques, en particulier de l'Etat, ont augmenté de 3,7%. Dans ce poste, sont enregistrées la compensation de la réduction des droits de mutation à titre onéreux, la prise en charge par l'Etat de 80% du coût des emplois-jeunes

*(1) Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine versés par les ménages qui incluent la CSG augmentent de plus d'un tiers traduisant les effets de la hausse des taux et de l'élargissement de l'assiette de la CSG.*

## IMPÔTS REÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES <sup>(1)</sup>

	Moyennes semestrielles						Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998		1996	1997	1998
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.			
<b>Impôts sur la production et les importations</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>7,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>
dont TVA	4,6	2,3	1,7	1,3	1,6	2,3	9,7	3,5	3,4
dont TIPP	2,4	0,7	0,7	1,2	2,8	2,1	3,6	1,6	4,4
<b>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine<sup>(2)</sup></b>	<b>6,4</b>	<b>2,3</b>	<b>7,6</b>	<b>1,9</b>	<b>20,1</b>	<b>9,9</b>	<b>8,3</b>	<b>9,8</b>	<b>27,2</b>
versés par les SNFEI	-7,6	-2,2	7,0	26,1	-7,6	4,9	-0,7	19,7	5,6
versés par les ménages	10,8	-0,8	12,6	-6,6	33,5	7,6	7,6	8,4	33,8
<b>Impôts en capital</b>	<b>-14,5</b>	<b>3,7</b>	<b>3,1</b>	<b>27,2</b>	<b>-14,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>-14,2</b>	<b>19,0</b>	<b>-4,4</b>
<b>Total des impôts perçus par les APU</b>	<b>4,7</b>	<b>1,4</b>	<b>4,6</b>	<b>1,5</b>	<b>10,0</b>	<b>5,0</b>	<b>7,1</b>	<b>6,2</b>	<b>13,5</b>

Les impôts sont ici classés et évalués selon les conventions de la Comptabilité Nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale.

(2) Au sens de la Comptabilité nationale (y compris CSG et RDS). La forte hausse de 1998 a été largement compensée par la baisse des cotisations sociales.

## Les comptes des administrations publiques dans le nouveau Système Européen de Comptabilité (SEC 95)

Le passage au SEC 95 améliore la comparabilité des ratios de déficit public notifiés par les différents pays de l'Union à la Commission européenne. Il s'accompagne de nombreux changements concernant le compte des administrations publiques parmi lesquels :

- les modifications du champ des administrations publiques

Seules les unités publiques dont les ventes couvrent au moins 50% des coûts de production sont classées dans le secteur des administrations publiques. En conséquence, certaines unités sortent de ce secteur : les crèches, les syndicats communaux et les régies, par exemple. D'autres y entrent comme les structures de défaisance du Crédit Lyonnais, du Comptoir des Entrepreneurs ou du GAN.

- la comptabilisation des flux sur la base des droits constatés

Les opérations, en particulier les impôts et cotisations sociales, sont dorénavant enregistrées au moment du fait générateur selon une logique dite de droits constatés.

Ainsi la TVA est ramenée au mois d'affaires : dans la pratique, l'enregistrement des versements est avancé d'un mois. Les intérêts versés sont enregistrés en "couru" et non plus en "échu". La différence porte sur leur répartition dans le temps et l'intégration des primes et décotes à l'émission.

Le ratio de déficit public est, quant à lui, mécaniquement affecté par le changement de son dénominateur, le PIB.

et la progression des dotations encadrées par le "pacte de stabilité financière" entre l'Etat et les collectivités locales.

### Les recettes prévues par la loi de finances pour 1999

D'après la loi de finances pour 1999, les recettes fiscales nettes du Budget général devraient croître de 5,7% en 1999, après une augmentation de 2,5% en 1998<sup>(2)</sup>.

Les recettes de l'impôt sur le revenu, hors contribution représentative du droit de bail, devraient progresser de 3,7% en 1999. Cette évolution tient compte d'une modification du plafonnement du quotient familial : en contrepartie de la suppression de la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, le montant de l'avantage fiscal résultant du quotient familial a été plafonné à 11 000 francs par demi-part au lieu de 16 380 francs.

Le taux de la contribution exceptionnelle sur le bénéfice des sociétés instaurée par la loi portant "mesures urgentes à caractère fiscal et financier" du 10 novembre 1997 est passé en 1999 de 15% à 10% et le taux de l'avoir fiscal a été abaissé de 50% à 45%. Au total, le produit de l'impôt sur le bénéfice des

sociétés, net des restitutions et hors contribution représentative du droit de bail, devrait s'accroître de 6,3% après 7,3% en 1998.

Le produit de la TVA, net des remboursements et des dégrèvements, augmenterait de 4,9% en 1999. Cette évolution prend en compte les mesures de baisse des taux de TVA décidées dans la loi de finances pour 1999, en particulier la baisse du taux de TVA appliquée aux abonnements EDF-GDF.

Le produit de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) devrait augmenter de 4,0% en 1999 (après 2,1% en 1998), sous l'effet du relèvement des taux, en particulier de ceux appliqués au gazole. ■

(2) Les évolutions sont calculées en rapportant les recettes prévues dans la loi de finances pour 1999 à l'exécution du budget de 1998 : elles diffèrent donc de celles qui sont données dans les documents de présentation du budget, basées sur les chiffres de deux lois de finances successives. Par ailleurs, les évolutions pour 1998, calculées sur les chiffres de l'exécution, qui sont présentées dans cette partie peuvent différer, parfois de manière sensible, des précédentes, la comptabilité nationale ayant ses propres modes de retraitement des données de la comptabilité publique.

# Prix à la consommation

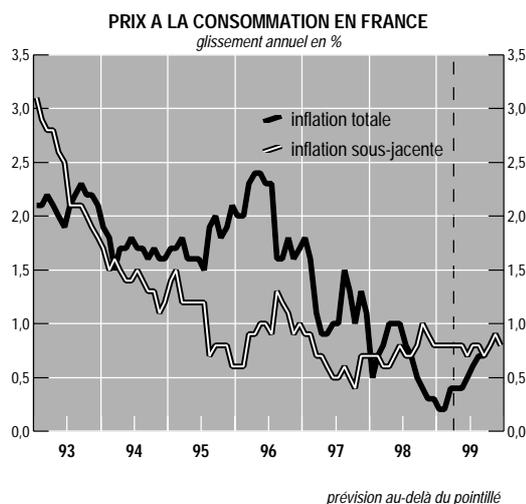
Avec la reprise des cours du pétrole au début de 1999, les prix à la consommation ont légèrement accéléré au premier semestre. Cette évolution devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année : le glissement annuel atteindrait +0,8% en décembre, après +0,5% en juin 1999. En revanche, l'inflation sous-jacente<sup>(1)</sup> est stable, la hausse des cours du pétrole et des matières premières ne se répercutant que lentement sur les prix des produits manufacturés.

Cette modération des prix s'observe dans la zone euro prise dans son ensemble, le glissement annuel des prix s'étant stabilisé aux alentours de +1,0% depuis le début de 1999. L'inflation est cependant supérieure à 2% en Espagne, au Portugal et en Irlande. La France, pour sa part, demeure l'un des pays ayant le plus faible taux d'inflation, depuis le début de 1998.

Le glissement annuel de l'ensemble des prix à la consommation s'est légèrement accru dans la première moitié de l'année 1999, les effets de la désinflation importée s'estompant. Il pourrait atteindre +0,5% en juin 1999, après +0,3% à la fin de 1998. Un environnement favorable à la modération perdure : les coûts salariaux progressent peu. L'inflation sous-jacente est donc restée voisine de +0,8% depuis la fin de l'année 1998.

Au second semestre, l'inflation sous-jacente serait stable à +0,8%, les prix des services augmentant à un rythme proche de celui du début de l'année tandis que la légère accélération des prix des produits manufacturés serait compensée par des baisses dans l'industrie agro-alimentaire. Dans l'ensemble, les prix, sous l'effet de l'accroissement de ceux de l'énergie et des produits alimentaires tropicaux, devraient légèrement accélérer entre juin et décembre. Le glissement annuel d'ensemble rejoindrait alors l'inflation sous-jacente.

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales et des variations saisonnières.



A partir de janvier 1999, les chiffres de l'inflation sont calculés en base 1998.  
Les chiffres de l'inflation sous-jacente ont été recalculés depuis janvier 1990 à l'occasion du changement de base.

## Hausse dans l'énergie

Le glissement annuel des prix de l'énergie s'établit à -1,7% en mai 1999, après -5,2% en décembre 1998, en dépit de la baisse des tarifs d'EDF-GDF (allègement du taux de TVA appliqué aux abonnements au mois de janvier et changements tarifaires au mois de mai). Le glissement annuel des prix des produits pétroliers atteint +1,1% en mai 1999, après -7,1% à la fin de 1998. En effet, les cours du pétrole ont retrouvé, en avril, leur niveau de janvier 1998. L'augmentation des taux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) en janvier 1999 n'a touché que les carburants les plus polluants. Elle a donc peu contribué à l'augmentation des prix des produits pétroliers.

Au second semestre, dans le cadre du contrat de plan avec l'Etat, les tarifs d'EDF devraient de nouveau baisser. En revanche, les effets différés de l'augmentation des cours du pétrole se traduiraient par une poursuite de la hausse des produits pétroliers, dont le glissement annuel atteindrait +5,2% en fin d'année.

Au total, le glissement annuel des prix de l'énergie s'établirait à +0,7% en décembre, après -1,7% en mai.

### Stabilisation de l'alimentation et du tabac

Le glissement annuel des prix des produits alimentaires, après avoir été stable (+0,5% en décembre 1998, +0,6% en mai 1999), devrait se redresser légèrement avec la fin de la baisse des matières premières alimentaires, pour atteindre +0,8% en décembre. Le glissement annuel du regroupement "café, thé, cacao", par exemple, devrait s'établir à -2,3% en fin d'année, après avoir atteint -4,0% en mai 1999. Par ailleurs, les légères hausses des prix des viandes devraient se poursuivre, les prix agricoles à la production des bovins et, de manière plus récente, des porcins se redressant. Ce dernier mouvement devrait se prolonger, en raison des mesures d'abattage de porcelets prises en avril 1999. Enfin, les prix des viandes pourraient être affectés par la crise récente ayant touché les produits avicoles.

Dans le secteur des industries agro-alimentaires, le développement des produits de marques de distributeurs a globalement entraîné une décélération des prix, en particulier pour les plats surgelés et en conserve. En revanche, les mauvaises conditions météorologiques du printemps 1998 qui ont affecté la production viticole ont stimulé les prix des boissons alcoolisées, tout comme la perspective des festivités de fin d'année 1999.

Les prix du tabac progressent davantage en 1999 qu'en 1998 (le glissement annuel du prix du tabac devrait rester à +4,5% jusqu'à la fin de l'année, en l'absence de nouvelles hausses tarifaires, après +3,1% en 1998).

### Atonie des produits manufacturés

Les prix des produits manufacturés sont restés relativement stables depuis le début de l'année (environ -0,4% en glissement annuel). A la fin de l'année 1999, le glissement annuel des prix des produits manufacturés augmenterait très légèrement, à -0,2%, dans un environnement favorisant la stabilité. Le redressement progressif des prix de production, en phase avec les cours des matières premières, devrait y contribuer. Les perspectives de prix dans l'industrie manufacturière confirment ce diagnostic : les industriels prévoient de moindres baisses de prix dans l'enquête trimestrielle d'avril.

### Concurrence accrue, modération salariale : des freins à la hausse dans les services

Le glissement annuel des prix de l'ensemble des services s'établirait à +1,2% en décembre, comme en juin, après +1,1% en janvier 1999.

Les prix du secteur "loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères" ont décéléré légèrement de +2,2% à la fin de 1998 à +1,9% en mai 1999. Ils

## LES PRIX A LA CONSOMMATION (1)

(évolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1999)	Glissements annuels en fin de semestre						Moyennes annuelles		
	juin 1997	déc. 1997	juin 1998	déc. 1998	juin 1999	déc. 1999	1997	1998	1999
Alimentation (18,1%)	1,2	2,5	2,7	0,5	0,4	0,8	1,8	1,6	0,8
Tabac (2,0%)	8,2	4,9	3,1	3,1	4,5	4,5	8,0	3,1	4,5
Produits manufacturés (30,7%)	-0,3	0,1	0,2	0,0	-0,4	-0,2	-0,1	0,1	-0,4
Énergie (7,3%)	1,9	-0,3	-2,4	-5,2	-1,0	0,7	2,2	-3,0	-1,7
<i>dont produits pétroliers (4,2%)</i>	3,8	0,2	-3,2	-7,1	2,3	5,2	4,1	-4,1	0,9
Services (41,4%) (2)	-	-	-	-	1,2	1,2	-	-	1,1
<i>dont loyers-eau (7,9%)</i>	1,5	1,9	2,4	2,2	1,9	1,8	1,7	2,2	1,9
<i>dont services de santé (5,1%)</i>	0,7	0,5	1,0	0,4	0,2	0,4	0,6	0,6	0,4
<i>dont services publics, puis   transports-communications(3) (4,2%)</i>	0,4	-0,2	-0,8	0,8	0,9	0,9	0,6	-0,2	0,6
<i>dont services du secteur privé, puis   autres services(3) (24,7%)</i>	1,8	1,8	2,0	2,0	1,0	1,1	1,8	1,9	1,1
<b>Ensemble (100%)</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>
Ensemble hors énergie (92,7%)	0,9	1,3	1,4	0,9	0,6	0,8	1,1	1,0	0,7
Ensemble hors tabac (98,0%)	0,9	1,1	1,0	0,3	0,4	0,7	1,1	0,6	0,4
<b>Inflation sous-jacente (61,7%) (2) (1)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>

■ Préviation

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ces données ont été réropolées à la suite du changement de base.

(2) Nouveau secteur de la base 1998.

(3) Dans la nouvelle base, à partir de janvier 1999 (cf. BMS n° 2 - février 1999, pages 173 et suivantes).

poursuivraient ce mouvement au second semestre pour s'établir à +1,8% en fin d'année. En effet, en 1999, les loyers, suivant l'indice du coût de la construction, devraient augmenter de façon moins prononcée qu'en 1998. En revanche, les nouvelles contraintes environnementales pesant sur la production d'eau et l'enlèvement des ordures ménagères devraient entraîner des hausses de prix plus importantes.

Le glissement annuel des prix des services de santé a atteint +0,1% en mai 1999, après +0,4% à la fin de 1998. Sous l'hypothèse de légères hausses tarifaires d'ici à la fin de l'année, le glissement annuel des prix des services de santé pourrait s'établir à +0,4% en décembre.

Au début de l'année 1999, les services de télécommunication ont enregistré une hausse de tarifs (+0,9%) qui a contribué à l'accélération des prix des transports et des télécommunications au premier semestre. Au second semestre, il n'est, pour l'instant, pas envisagé de nouvelles mesures tarifaires dans ce secteur, même s'il est probable que les principaux opérateurs seront amenés à modifier leur grille dans les mois qui viennent, pour faire face à une concurrence toujours accrue. Dans les services de transports et, en particulier, dans les transports aériens, les effets de la concurrence ont freiné la hausse des prix dans la plupart des compagnies. Cette décélération des

prix dans les services de transports a toutefois été contrecarrée par la hausse du cours du dollar du début de l'année. Au total, le glissement annuel de l'ensemble du secteur "transports et communications" devrait rester relativement stable en 1999. Il s'établirait à +0,9% à la fin de 1999, comme en juin.

Les évolutions de prix des "autres services"<sup>(2)</sup> sont restées très modérées au premier semestre de 1999. La décélération des tarifs des assurances se confirme, en particulier ceux de l'assurance-automobile, en raison notamment d'un accroissement de la concurrence dans ce secteur et d'une diminution du nombre de sinistres. Ainsi, le glissement annuel des prix des "autres services" devrait s'établir à +1,2% en mai comme en janvier. Dans la deuxième moitié de l'année, effets de la concurrence et modération salariale expliqueraient la poursuite de la hausse des prix des "autres services" sur la même tendance (glissement annuel de +1,1% en décembre 1999). ■

---

(2) Le secteur "autres services" regroupe la plupart des "services du secteur privé" de la base 1990, auxquels ont été intégrées, entre autres, la plupart des extensions de couvertures de l'indice base 1998 : les assurances, les services domestiques et juridiques, les formalités administratives et certains services de protection sociale (crèches, maisons de retraite).

# Emploi

En 1998, les effectifs salariés des secteurs concurrentiels<sup>(1)</sup> ont bénéficié d'une activité soutenue jusqu'à l'automne, enregistrant une hausse de plus de 310 000 postes. Le ralentissement de l'activité, observé à la fin de 1998 et au début de 1999, aurait affecté les créations d'emplois depuis le printemps. En phase avec l'activité, l'emploi réaccélérerait progressivement après l'été. Au total, en 1999, les créations nettes d'emplois seraient voisines de 200 000. L'emploi manufacturier se replierait d'environ -25 000 postes. Les effectifs du tertiaire marchand continueraient à augmenter, de l'ordre de 220 000. Dans la construction, profitant de la bonne orientation de l'activité dans ce secteur, ils s'accroîtraient de 10 000. L'emploi total progresserait de +1,4% en glissement annuel en 1999, en léger ralentissement par rapport à 1998 (+1,8%).

## L'emploi marchand un peu moins vigoureux en 1999

En 1998, bénéficiant de la vigueur de l'activité jusqu'à l'automne, l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels a progressé de +2,2% en glissement annuel, soit 313 000 postes de travail. Après avoir accéléré au premier semestre de 1998, il a ralenti légèrement en fin d'année, parallèlement au fléchissement de la production (le glissement semestriel est passé de +1,2% à +1,0%). Les créations d'emplois se sont poursuivies en début d'année, mais auraient

(1) Il s'agit des secteurs essentiellement marchands non agricoles (EB-EP).

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

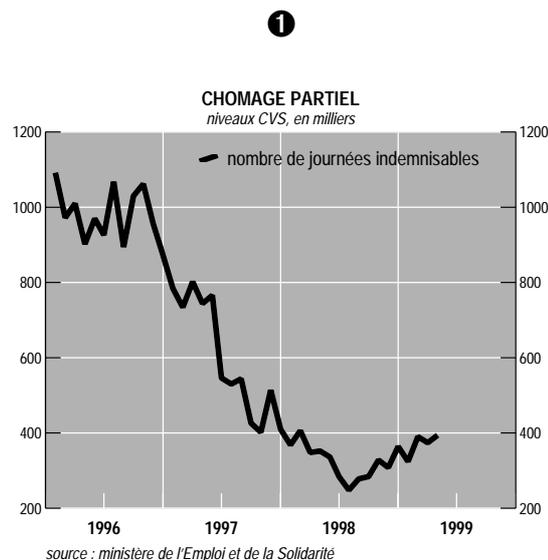
	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux de fin d'année en milliers - Bruts		
	1997		1998		1999		1997	1998	1999	1997	1998	1999
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.						
<b>Salariés des secteurs essentiellement marchands<sup>(1)</sup></b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,4</b>	<b>13473</b>	<b>13786</b>	<b>13985</b>
Industries agro-alimentaires	0,7	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1	1,2	0,3	0,2	531	533	534
Énergie	-1,2	-1,5	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-2,7	-2,4	-2,4	247	241	235
Construction	-0,8	-0,4	0,0	-0,1	0,4	0,3	-1,3	-0,1	0,7	1107	1106	1114
Industrie manufacturière	-0,3	-0,4	0,5	0,0	-0,3	-0,4	-0,7	0,5	-0,7	3267	3285	3261
dont:												
<i>Biens de consommation</i>	-0,7	-1,1	-0,2	-0,5	-	-	-1,7	-0,8	-	740	734	-
<i>Automobile</i>	-0,7	-0,5	-0,1	-0,1	-	-	-1,2	-0,1	-	283	283	-
<i>Biens d'équipement</i>	-0,2	0,0	1,1	0,7	-	-	-0,2	1,8	-	799	813	-
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,4	0,2	0,7	0,0	-	-	-0,3	0,6	-	1445	1455	-
Tertiaire essentiellement marchand	1,1	1,8	1,8	1,6	1,3	1,2	2,9	3,5	2,5	8321	8622	8841
dont :												
<i>Commerces</i>	0,5	0,6	0,9	1,3	-	-	1,1	2,2	-	2553	2609	-
<i>Transports</i>	0,2	1,8	1,8	1,4	-	-	1,9	3,2	-	934	965	-
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,9	3,1	2,8	2,0	-	-	5,1	4,8	-	3871	4068	-
<i>Activités financières</i>	-0,2	-1,3	1,0	1,3	-	-	-0,3	2,4	-	659	675	-
<b>Tertiaire essentiellement non marchand (y compris CES, CEC, ...)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>6198</b>	<b>6299</b>	<b>6437</b>
<b>EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>22430</b>	<b>22834</b>	<b>23145</b>

■ Prévission  
(1) Secteurs EB-EP

ralenti depuis le printemps (+0,8% en glissement semestriel). Depuis le début de l'année 1999, le recours au chômage partiel a légèrement progressé dans les entreprises : en avril, le nombre de journées indemnisables s'élevait à 395 000, après une moyenne de 325 000 en 1998 (cf. graphique 1). Par ailleurs, selon les statistiques mensuelles de l'UNEDIC, l'emploi intérimaire a reculé en avril : l'évaluation du glissement annuel de l'intérim à la fin avril 1999 s'établissait à +10,7% (après +14,1% fin mars 1999).

Au cours du second semestre de 1999, les effets du fléchissement de la production s'atténuant progressivement, le nombre des créations d'emplois salariés réaccélérait en ligne avec l'activité. Le glissement semestriel de l'emploi serait d'environ +0,6% (cf. graphique 2). Au total, sur l'ensemble de l'année, les créations nettes d'emplois salariés dans les secteurs concurrentiels se situeraient aux environs de 200 000. Les gains de productivité seraient modérés en 1999 : après avoir progressé de 1,6% en 1998, la productivité apparente du travail dans les secteurs concurrentiels augmenterait seulement de 0,6% en moyenne annuelle.

Le ralentissement de l'emploi marchand en 1999 serait principalement dû à la contraction des effectifs dans l'industrie manufacturière (-25 000), et au ralentissement dans le tertiaire marchand où l'emploi croîtrait d'environ 220 000 postes de travail après les



300 000 créés l'an dernier. La construction continuerait à profiter d'une croissance ferme de l'activité : près de 10 000 emplois seraient créés dans ce secteur.

L'emploi bénéficierait, en 1999, d'une politique d'aide à l'emploi marchand plus active que l'année précédente. Les allègements de charges sur les bas salaires et la réduction du temps de travail en constitueraient les dispositifs principaux. Les accords de réduction du temps du travail, bénéficiant ou non du

## Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand en 1999

En 1999, les effets de la politique d'aide à l'emploi marchand sur les créations nettes d'emplois salariés seraient sensiblement supérieurs à ceux observés l'an dernier, de l'ordre de 0,5% de l'emploi dans les secteurs concurrentiels (après 0,3% l'an dernier).

Tout d'abord, l'impact sur les effectifs salariés des mesures générales de politique de l'emploi (abattement de charges sur les bas salaires, allègement de la taxe professionnelle et réduction du temps de travail) serait nettement supérieur en 1999 à celui de l'année précédente. En matière de réduction du temps de travail, la montée en charge des accords, bénéficiant ou non du dispositif incitatif de la loi "Aubry", se poursuivrait tout au long de l'année. La réduction du temps de travail deviendrait le principal dispositif de la politique d'aide à l'emploi marchand en 1999, produisant ses effets les plus importants à partir de l'été, notamment en raison des délais d'embauche. L'effet sur l'emploi du dispositif d'allègement de charges sur les bas salaires serait équivalent en 1999 à celui observé l'an dernier alors que la réforme de la taxe professionnelle contribuerait favorablement aux créations d'emplois.

En ce qui concerne les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi marchand (formation en alternance, abattement en faveur de l'embauche à temps partiel, contrat initiative emploi, exonérations de charges à l'embauche), les créations nettes d'emploi attribuables, en 1999, à ces mesures se situeraient à un niveau voisin de 1998, de l'ordre de 10 000. En effet, les entrées dans ces dispositifs seraient stables en 1999. D'un côté, les entrées en formation en alternance (apprentissage, qualification, orientation et adaptation) continueraient d'être dynamiques en 1999, notamment pour les contrats de qualification, désormais ouverts aux adultes dans le cadre de la loi contre l'exclusion. D'un autre côté, du fait du recentrage du CIE sur les publics prioritaires, les entrées en Contrat Initiative Emploi (CIE) seraient moins nombreuses en 1999 qu'en 1998 (180 000 après 196 000 environ). Dans ces conditions, le nombre de bénéficiaires de CIE continuerait à décroître en 1999, mais dans une proportion moindre qu'en 1998. Quant à l'abattement en faveur de l'embauche à temps partiel et aux exonérations de charges à l'embauche, il jouerait en 1999 comme l'année précédente.

dispositif incitatif de la loi "Aubry", poursuivraient leur montée en charge tout au long de l'année. Compte tenu des délais d'embauche, les accords (ou conventions) du début de l'année produiraient réellement leurs effets à partir de l'été. Le dynamisme toujours soutenu de la formation en alternance contribuerait également à rendre la politique d'aide à l'emploi marchand plus active que l'an dernier.

## Baisse dans l'industrie

Dans l'industrie, après plusieurs années de baisse, la forte reprise de l'activité amorcée en 1997 et qui s'est poursuivie au premier semestre de 1998 a permis la création de près de 14 000 emplois salariés l'an dernier (+0,3% en glissement annuel). Après avoir progressé au premier semestre, les effectifs (non compris les intérimaires occupés dans le secteur) se sont stabilisés au second, du fait du ralentissement de l'activité industrielle à la mi-1998. La production industrielle continuant à ralentir, l'emploi s'est contracté au premier semestre de 1999. La reprise progressive de l'activité industrielle ne permettrait pas un redémarrage des effectifs en 1999 : l'emploi manufacturier reculerait de près de 25 000 postes de travail sur l'année.

En 1998, tous les secteurs ont profité du dynamisme de l'activité jusqu'à l'automne. La vigueur de l'activité dans l'industrie des biens d'équipement, bénéficiant de la bonne tenue de l'investissement dans l'ensemble de la zone euro, a conduit à la création d'environ 15 000 postes dans ce secteur. Le secteur des biens intermédiaires, en dépit de la rapide dégradation de l'environnement international, a créé près de 9 000 postes l'an dernier. La contraction de l'emploi a été limitée dans les biens de consommation (-6 000). Dans le secteur de l'automobile, dans un contexte de demande très favorable, l'emploi s'est stabilisé en 1998. En 1999, les effectifs salariés se dégraderaient dans tous les secteurs manufacturiers.

## Croissance dans la construction

En liaison avec la reprise de l'activité, l'emploi salarié dans la construction (non compris les intérimaires occupés dans le secteur) s'est quasiment stabilisé en 1998 (-0,1% en glissement annuel fin décembre après -1,3% fin 1997). Le dynamisme retrouvé de l'emploi à la fin de l'année dernière s'est poursuivi au début de 1999 (l'emploi a progressé de +0,2% au premier trimestre). L'activité dans ce secteur continuerait de bénéficier de la bonne orientation de la demande des ménages et des entreprises tout au long de l'année. En conséquence, l'emploi devrait continuer à croître vigoureusement sur la deuxième partie de l'année. Au total, le secteur de la construction pourrait ainsi créer près de 10 000 postes de travail supplémentaires.

②



## FLUX D'ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES D'AIDE A L'EMPLOI MARCHAND (HORS ALLÈGEMENTS GÉNÉRAUX DE CHARGES ET HORS AIDES A LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL)

	Flux d'entrées (milliers)		Évolution (%)
	1997	1998	1998/1997
<b>Emploi aidé dans le secteur marchand*</b>	<b>977</b>	<b>998</b>	<b>+2,1</b>
dont			
<b>Abaissement des coûts salariaux*</b>	<b>550</b>	<b>551</b>	<b>+0,2</b>
dont			
Abattement temps partiel	225	218	-3,1
Contrat Initiative Emploi	213	196	-8,0
Exonérations à l'embauche	88	105	+19,3
<b>Formation en alternance</b>	<b>366</b>	<b>389</b>	<b>+6,3</b>

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC

\* seules les principales mesures sont détaillées ci-après.

## Le tertiaire marchand toujours bien orienté

L'emploi salarié a fortement progressé dans le secteur tertiaire marchand en 1998 (+3,5%). La croissance vigoureuse de l'activité industrielle, stimulant notamment le secteur de l'intérim, avait de ce fait bénéficié à l'emploi tertiaire. Ce mouvement s'est poursuivi au début de 1999 : tous les secteurs ont continué à afficher des créations nettes d'emplois, à l'exclusion des activités financières et immobilières. Le maintien de la consommation des ménages à un bon niveau, et le redémarrage progressif de l'activité industrielle permettraient, sur le reste d'année, de faire progresser les effectifs salariés de +2,5% en 1999.

A la fin de 1998, et au début de 1999, l'emploi intérimaire a ralenti. Au delà d'une forte baisse en décembre, corrigée en janvier, il s'est globalement stabilisé entre octobre et mars. Il a même baissé en avril. Le ralentissement apparaît cependant moins marqué que dans l'industrie, premier utilisateur de travail temporaire en 1998, notamment en raison de la bonne orientation de l'activité dans les services aux entreprises et surtout la construction. Le redémarrage progressif de l'activité industrielle en milieu d'année et le raffermissement de l'activité dans les services, devraient permettre à l'emploi intérimaire de réaccélérer au cours du second semestre. Sur l'ensemble de l'année, les effectifs intérimaires pourraient ainsi s'accroître d'environ 50 000 postes (contre 60 000 en 1998), contribuant pour plus d'un cinquième de la croissance de l'emploi tertiaire marchand (+220 000 en 1999).

## Nouvelle progression de l'emploi non marchand

La croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand (+1,6% en glissement annuel) découlait en 1998, en grande partie, des effets de la politique de l'emploi : la progression des emplois jeunes et celle des emplois consolidés avaient largement compensé la baisse importante du nombre de bénéficiaires de contrats emploi solidarité (CES). En 1999, l'emploi devrait continuer à progresser sensiblement, du fait de la poursuite du programme "emplois-jeunes" (de l'ordre de 100 000 entrées en 1999), alliée à la forte progression des emplois consolidés prévue dans le cadre de la loi contre les exclusions. Les entrées prévues en CES resteraient stables en 1999. Au total, près des trois quarts des 138 000 emplois non marchands créés seraient des emplois aidés.

## Croissance moins forte de l'emploi total

En 1999, l'emploi non salarié continuerait de diminuer, à un rythme légèrement supérieur à celui observé en 1998, soit une baisse de l'ordre de 25 000 (après -10 000 en 1998). L'achèvement de la mise en place des dispositifs de préretraite des agriculteurs continuerait à ralentir la baisse structurelle des non salariés agricoles. Les pertes seraient plus importantes dans l'industrie et la construction qu'en 1998, tandis que le nombre de non salariés se stabiliserait dans le secteur tertiaire.

Au total, après une année de hausse sensible (+1,8% en 1998), l'emploi total poursuivrait sa progression en 1999, mais à un rythme ralenti : +1,4%, soit environ 310 000 postes de travail supplémentaires. ■

# Chômage

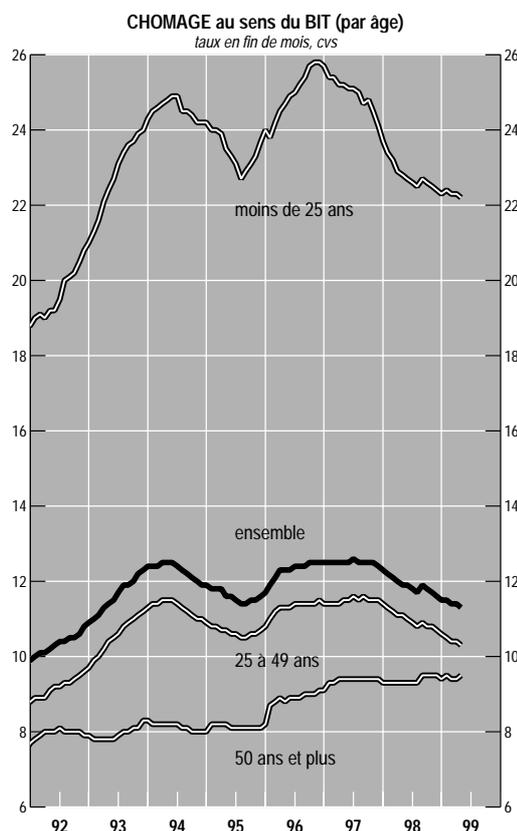
Bénéficiant de la forte progression de l'emploi, le taux de chômage s'est replié de 0,8 point en 1998. En 1999, une progression moins vigoureuse de l'emploi et une hausse de la population active potentielle plus importante qu'en 1998 s'accompagnerait d'une baisse un peu moins sensible du chômage. Celui-ci se replierait de 0,4 point cette année. A la fin de 1999, il s'établirait à 11,1% environ.

## Baisse du chômage au début de 1999

Le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est établi à 2 941 000 personnes à la fin du mois d'avril 1999, soit 11,3% de la population active. Depuis le début de l'année, le chômage au sens du BIT a enregistré un recul de 55 000 personnes en quatre mois, après une baisse de 160 000 personnes au cours de l'année 1998. Ainsi, après avoir marqué une pause à l'été 1998, le chômage au sens du BIT a repris sa décrue au rythme mensuel de -17 000 fin 1998 puis de -12 000 au premier trimestre de 1999.

## Légère diminution du chômage des jeunes

Malgré une politique de l'emploi plus dynamique en faveur des jeunes (développement des emplois-jeunes, formation en alternance) et la forte progression des emplois intérimaires (+15,2% en 1998 selon l'indicateur de l'UNEDIC) où les jeunes sont fortement représentés, le chômage des moins de 25 ans s'est un peu moins replié en 1998 que l'année précédente. Après prise en compte des résultats de l'enquête emploi de janvier 1999, il a diminué de -6,3% (soit -38 000 chômeurs) en 1998 après -8,8% l'année précédente. Le taux de chômage de cette



population a reculé de 1,4 point pour atteindre 22,3% fin décembre 1998. En 1999, il est quasiment stable sur les 4 premiers mois de l'année. Cette évolution tient essentiellement à la diminution progressive des effectifs appelés sous les drapeaux (-55 000 en 1998). Le chômage des jeunes hommes s'est stabilisé l'an dernier et a même progressé au début de 1999. Dans ces conditions, le recul du taux de chômage des

## TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT<sup>(1)</sup>

	Niveaux en fin de période, CVS											Moyennes annuelles		
	1997				1998				1999			1997	1998	1999
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> S.			
<b>Ensemble</b>	12,5	12,6	12,5	12,3	12,0	11,8	11,8	11,5	11,4	11,3	11,1	12,5	11,9	11,3
Moins de 25 ans	25,2	25,1	24,8	23,7	22,9	22,6	22,7	22,3	22,3	-	-	24,9	22,8	-
25 à 49 ans	11,4	11,6	11,5	11,4	11,1	10,9	10,8	10,6	10,4	-	-	11,5	11,0	-
50 ans et plus	9,4	9,4	9,4	9,3	9,3	9,3	9,5	9,4	9,4	-	-	9,4	9,4	-

■ Préviation

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de janvier 1999.

moins de 25 ans a tenu essentiellement au recul de celui des jeunes femmes, qui a diminué de 2,6 points en 1998 et de 0,4 point entre fin décembre 1998 et fin avril 1999, pour s'établir à 24,8%.

### Fort recul du chômage des 25-49 ans

En liaison avec le dynamisme du marché du travail, le chômage des personnes âgées de 25 à 49 ans a nettement diminué en 1998 (-138 000 personnes soit -6,7%). Ce mouvement s'est poursuivi au début de 1999, le chômage se réduisant de nouveau de près de 55 000 personnes entre janvier et avril. A la fin avril 1999, le taux de chômage des 25-49 ans s'établissait à 10,3%, après un recul de 0,8 point en 1998 puis de 0,3 point en début d'année 1999. Cette baisse est un peu plus marquée pour les hommes. Le chômage des hommes recule, entre janvier 1998 et avril 1999, de -1,2 point contre -1 point pour les femmes.

### Hausse modérée du chômage des 50 ans et plus

Le chômage des personnes âgées de plus de 49 ans a progressé d'environ 15 000 personnes en 1998 (+3,2%), contribuant à faire croître le taux de chômage de cette population de 0,1 point. Depuis le mois d'août 1998 et jusqu'en avril 1999, le taux de chômage des 50 ans et plus est resté stable à 9,5% des actifs de cette tranche d'âge.

### Forte augmentation de l'offre de travail en 1999

L'offre de travail serait en nette progression en 1999. D'une part, selon les projections de population active, la population active tendancielle augmenterait plus fortement en 1999 qu'en 1998 : +150 000 personnes en 1999 contre +130 000 l'an dernier. D'autre part, la politique de l'emploi (stages de formation professionnelle et pré-retraites) tendraient à davantage augmenter l'offre de travail cette année. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de stages d'insertion et de formation à l'emploi diminuerait plus fortement cette année que l'année dernière. En revanche, le nombre de bénéficiaires de conventions de conversion, de préretraites de l'ASFNE ou de l'ARPE, diminuerait globalement moins. Au total, après une augmentation de +150 000 en 1998 et compte tenu des effets de la politique de l'emploi, l'offre de travail devrait s'accroître de près de 180 000 en 1999.

### Légère baisse du chômage au deuxième semestre de 1999

Au total, les créations d'emploi ralentissant un peu sur l'ensemble de l'année et l'offre de travail restant soutenue, le chômage diminuerait encore d'ici la fin de 1999. Le taux de chômage s'établirait à environ 11,1% de la population active fin décembre 1999. ■

## Révision des chiffres du chômage et retour sur le bouclage de la population active

A l'occasion de l'enquête emploi de janvier 1999, les chiffres du chômage au sens du BIT ont été révisés. Cette révision annuelle intègre, outre les résultats de l'enquête, les dernières estimations sur l'emploi et une réestimation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Cette année, la révision du chômage au sens du BIT est de faible ampleur. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 11,5% en janvier 1999, contre 11,4% dans les précédentes estimations (Cf. Informations Rapides n°155 du 1er juin 1999).

La modification de l'estimation du chômage par âge concerne essentiellement le chômage des jeunes hommes, comme l'indique le tableau ci-dessous :

#### TAUX DE CHÔMAGE CVS AU SENS DU BIT FIN JANVIER 1999

	Avant révision	Après révision
<b>Hommes</b>		
moins de 25 ans	19,0	20,3
25 à 49 ans	8,8	8,7
plus de 49 ans	8,7	9,0
<b>Femmes</b>		
moins de 25 ans	26,0	25,1
25 à 49 ans	12,6	12,7
plus de 49 ans	10,1	10,1
<b>Ensemble</b>	11,4	11,5

Selon l'évaluation révisée du chômage au sens du BIT, le nombre de chômeurs a légèrement moins diminué en 1998. Ainsi, après calage de la série mensuelle sur l'enquête emploi de janvier 1999 et la révision des coefficients saisonniers, le nombre de chômeurs diminue de 162 000 personnes sur l'année 1998, au lieu des -195 000 initialement estimés. Le défaut de bouclage de la population active en 1998 apparaît de +26 000 plus élevé que les -5 000 donnés à la *Note de Conjoncture* de mars. Une nouvelle estimation sera publiée en septembre prochain lorsque la statistique annuelle d'emploi de l'UNEDIC sera disponible.

#### BOUCLAGE DE LA POPULATION ACTIVE POUR L'ANNÉE 1998

(glissements annuels, données CVS en milliers)

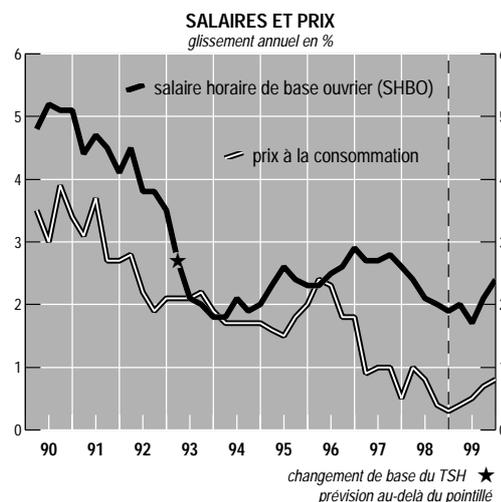
Emploi total	+396
Contingent	-55
(1) Emploi total (y.c. contingent)	+341
(2) Chômage au sens BIT	-162
(3) Population active observée = (1)+(2)	+179
(4) Projection de population active tendancielle	+130
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+23
(6) Population active potentielle = (4)+(5)	+153
(7) Défaut de bouclage = (3)-(6)	+26

# Salaires

Dans un contexte de baisse de l'inflation, alors même que le chômage reculait, les salaires ont ralenti en 1998. Les évolutions salariales resteraient modérées en 1999 : le glissement annuel du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) se redresserait légèrement, pour atteindre +2,4% à la fin 1999, après +1,9% à la fin 1998. La légère hausse de l'inflation accompagnerait ce mouvement, si bien que la progression du pouvoir d'achat du SHBO serait maintenue (+1,6% en glissement annuel fin 1999, après +1,7% fin 1998).

Selon les résultats définitifs de l'enquête ACEMO du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le salaire horaire de base ouvrier (SHBO) a augmenté de 0,6% de décembre 1998 à mars 1999, contre +0,5% au premier trimestre de 1998. Il ne décélère plus, son glissement annuel étant de +2,0%, après +1,9% en décembre. La modération salariale est attribuable notamment au ralentissement continu des prix tout au long de 1998 et à la moindre hausse du SMIC en juillet 1998 (+2% au lieu de +4% l'année précédente).

La moindre fréquence des négociations salariales, tant dans les branches que dans les entreprises, pourrait aussi avoir contribué à la modération salariale. Cependant le nombre d'accords salariaux est peut-être un indicateur qui doit être relativisé dans une période où les branches comme les entreprises négocient des accords de réduction du temps de travail (RTT) qui contiennent des dispositions salariales. De plus, la RTT devrait plutôt se traduire à court terme, si le mode de compensation retenu est le maintien du



salaire mensuel de base, par une accélération du salaire horaire de base (cf. encadré). La baisse régulière du chômage, depuis l'automne 1997, contrecarre, pour partie, ces effets modérateurs.

## Légère accélération du salaire horaire nominal jusqu'à la fin de 1999

La progression du SHBO resterait plutôt modérée en 1999 dans un contexte économique assez différent. La légère accélération des prix observée sur le début de 1999, qui se poursuivrait jusqu'en décembre, serait neutre sur l'évolution du SHBO en 1999. En effet, l'inflation affecte l'évolution des salaires avec

## INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET INDICE DU SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER

(évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999		1997	1998	1999	1997	1998	1999
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Indice brut des traitements de la fonction publique	0,5	0,5	1,0	0,5	0,7	1,2	1,0	1,5	1,9	0,6	1,3	1,4
Indice brut francs constants	0,2	0,2	0,5	0,8	-0,1	1,2	0,5	1,3	1,1	-0,6	0,6	0,8
S.H.B.O. (1)	1,7	0,9	1,2	0,7	1,0	1,4	2,6	1,9	2,4	2,8	2,2	2,0
S.H.B.O. francs constants	1,4	0,6	0,7	1,0	0,2	1,4	2,1	1,7	1,6	1,5	1,5	1,4
S.M.I.C.	4,0	0,0	2,0	0,0	0,0	1,2	4,0	2,0	1,2	2,9	3,0	1,6
S.M.I.C. francs constants	3,7	-0,3	1,5	0,3	-0,8	1,2	3,5	1,8	0,4	1,7	2,3	1,0
Indice des prix (2)	0,3	0,3	0,5	-0,3	0,8	0,0	0,5	0,2	0,8	1,2	0,7	0,6

■ Prévision

**N.B.** : les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

(1) Pour le deuxième semestre de 1998, l'évolution du SHBO est celle de juillet à octobre 1998 et de septembre à décembre 1998 alors que l'évolution des prix indiquée dans le tableau est celle de juillet 1998 à janvier 1999.

(2) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier jusqu'en 1998, et de décembre à juin et de juin à décembre à partir de 1999.

retard. Au premier semestre de 1999, celle-ci subirait encore l'effet modérateur du ralentissement des prix au second semestre de 1998. Au second semestre de 1999, on observerait l'impact de la légère remontée des prix des premiers mois de 1999. Le taux de chômage, continuant à baisser, contribuerait de façon positive à l'évolution du SHBO sur l'année. Par ailleurs, le SMIC est augmenté d'un peu plus de 1% au 1er juillet, soit un peu moins que l'an passé (+2% dont un "coup de pouce" de 0,5 point).

Au total, le SHBO augmenterait en 1999 à un rythme un peu supérieur à celui observé en 1998 (+2,4% en glissement annuel). Le léger redressement des prix à la consommation se traduirait par une stabilité de la progression du pouvoir d'achat du SHBO : son glissement annuel en termes réels passerait de +1,7% à la fin de 1998 à +1,6% à la fin de 1999.

## Gains de pouvoir d'achat dans la fonction publique

L'indice des traitements de la fonction publique devrait progresser en glissement annuel en décembre 1999 de 1,9% en termes nominaux et de 1,1% en termes réels. L'accord salarial prévoit en 1999 des augmentations générales de 1,8% environ, dont 1,3% de revalorisation du point fonction publique (0,5% accordé au 1er avril et 0,8% au 1er décembre), le reste correspondant à un relèvement uniforme des grilles indiciaires. Outre ces mesures générales, l'accord prévoit des dispositions en faveur des bas salaires (+0,1% au 1er juillet 1999). En moyenne annuelle, l'indice des traitements de la fonction publique devrait progresser de 1,4% contre 1,3% en 1998, soit une augmentation du pouvoir d'achat de 0,8% contre 0,6% en 1998. ■

### Nouvelle enquête ACEMO et RTT : impact sur l'évolution du SHBO

L'enquête ACEMO a récemment fait l'objet d'une refonte, les résultats du quatrième trimestre 1998 étant les premiers issus de cette enquête rénovée. L'interrogation concernant les évolutions de salaires porte désormais sur les mois de mars, juin, septembre et décembre, et non plus avril, juillet, octobre et janvier. Ce changement de calendrier conduit à intégrer la revalorisation annuelle (au 1er juillet de chaque année) du SMIC au troisième trimestre de l'année et non plus au deuxième. Par ailleurs, la réduction du temps de travail (RTT par la suite) a, par le biais du mode de compensation majoritairement retenu dans les accords jusqu'à présent (hausse du salaire horaire de base pour maintenir le salaire mensuel de base), un impact sur l'évolution des salaires. Cet encadré donne une mesure de l'impact de ces changements.

#### Calendrier de la nouvelle enquête ACEMO et prise en compte de la revalorisation du SMIC au 1er juillet 1999

Le glissement semestriel du SHBO en juin 1999 (+1,0%) ne sera pas directement comparable à celui observé à la même période de l'année précédente (+1,2%), qui incluait la revalorisation légale du SMIC intervenue au 1er juillet 1998. Il en est de même pour le glissement semestriel du SHBO au deuxième semestre de 1999. Si on intégrait la revalorisation du SMIC au deuxième trimestre de 1999, le glissement

semestriel du SHBO serait plutôt de +1,2% (y compris l'effet de la RTT) au premier comme au second semestre de 1999. Le profil différent des évolutions semestrielles en 1999 s'explique donc essentiellement par cet effet SMIC.

#### Impact de la RTT

Selon un bilan effectué par le Ministère de l'emploi et de la solidarité au 31 mars 1999, la majeure partie des conventions déjà signées prévoient une compensation salariale afin de maintenir le niveau de rémunération des salariés. Pour environ 60% des salariés dont la rémunération est maintenue, cette compensation prend la forme d'une hausse du salaire horaire de base. D'autres mesures de compensation existent : création d'une nouvelle prime spécifique à la réduction du temps de travail, mise en place ou modification d'un accord d'intéressement, mise en place d'un plan épargne entreprise, ...

L'impact de la "modalité majoritaire" de compensation pourrait se traduire par une hausse de 0,1 point intégrée sur le glissement semestriel du SHBO en juin 1999 et de 0,3 point environ en décembre 1999. Au total, si l'on corrigeait de l'effet de la RTT, le glissement semestriel du SHBO s'élèverait à +0,9% en juin 1999 et à +1,1% en décembre 1999.

### La négociation salariale en 1998

L'"activité conventionnelle de branche" au niveau national a connu en 1998 un net ralentissement par rapport à l'année précédente, en particulier au premier semestre de l'année. Le niveau des augmentations prévues par les accords de branche est resté globalement stable en 1998, après avoir baissé en 1997.

Par ailleurs, le bilan au 31 décembre 1998 des négociations de branche sur les bas et moyens salaires fait apparaître que

beaucoup de branches présentent un barème de salaires minima dont au moins un coefficient est inférieur au SMIC. Cependant, le nombre de branches conformes a légèrement augmenté en 1998.

Enfin, le nombre d'accords conclus dans le cadre de la négociation salariale d'entreprise a globalement stagné par rapport à l'année précédente.